« GÉNIE » DU FRANÇAIS ET ÉCRIVAIN·ES DE LANGUE FRANÇAISE

MARIE BROSSARD

Master 1 Linguistique : langage, langues, textes, sociétés

Ce travail a reçu la note de 17/20 dans le cadre du cours Langue et Style.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. LE « GÉNIE » DU FRANÇAIS, QU'EST CE QUE C'EST?

II. LA « FORCE MASSIVE DE LA LANGUE [FRANÇAISE] » 1 CONTRE LA LITTÉRARITÉ 2 ?

III. LE « GÉNIE » DES ÉCRIVAINS FRANCOPHONE COMME « OBSERVATOIRE» D'UNE LANGUE DIVISÉE

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

¹ Karabétian (2000), p:36

² Jakobson, « L'objet de la science de la littérature n'est pas la littérature mais la littérarité, c'est-à-dire ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire.» La nouvelle poésie russe, 1921, repris dans *Questions de poétique*, Seuil, coll. Poétique, 1973 : 15

INTRODUCTION

« C'est parce qu'il n'y a pas de pensée sans langage que *la Forme est la première et la dernière instance de la responsabilité littéraire*, et c'est parce que la société n'est pas réconciliée que le langage *institue* pour l'écrivain une *condition* déchirée »³ (C'est moi qui souligne). Roland Barthes montre ici toute la difficulté à laquelle est confrontée l'écrivain lors du processus d'écriture. En effet, le langage oscille entre la « capacité à former la pensée » et sa réception, entre son caractère originel et son interprétation variable selon l'entité qui la réceptionne. Ainsi la liberté de l'écrivain se réduirait à un positionnement dont l'œuvre fera preuve.

Alors que Roland Barthes questionne l'engagement incombé par le langage à l'écrivain, c'est la qualité de ce dernier que ce sujet « Génie du français et écrivain de langue française » va chercher à comprendre. En effet, le concept de « génie des langues » est une conception qui vise à penser la langue comme « une qualité spirituelle innée et la créativité intellectuelle particulière d'un individu «animé»⁴. Humboldt utilisera lui le concept de « génie linguistique » pour qualifier un « instinct intellectuel de la raison »⁵ et la langue française semble particulièrement répondre à cette idée comme en atteste les écrits de Dominique Bouhours: « Il n'en eft pas de mefme de nôtre langue : fes mots font d'vne grandeaur raifonnable, comme ceux de la langue Latine ; fes expresffions font nobles & modftes tout enfemble [...] le bon fens & la bienfeance l'accompagnent par-tout exprimer mes conceptions de nôtre efprit »⁶.

Cependant entre le langage de Roland Barthes et la langue des linguistes du XVIIe et XVIIIe siècles, il y a l'usage. En effet, alors que la langue renvoie à un système de signes, le langage lui renvoie à une dimension sociale c'est-à-dire à la mise en situation de cette dernière. Même si Humboldt avait effectivement compris l'importance d'un processus dynamique (*Energiea*) en ajoutant à la charpente de ce qui fait une langue, le caractère, qui se manifeste dans la parole, c'est néanmoins très souvent la littérature qui sera témoin du « génie » français.

Ainsi, comme pour l'engagement chez Roland Barthes, l'existence de deux sollicitations discordantes constitue une partie du travail de l'écrivain et c'est entre les normes d'une langue et l'utilisation permissive et singulière du langage que va évoluer un « génie du français ». Alors comment l'usage du français par les écrivains à impacter le concept de « génie » de la langue ?

³ Barthes R., Le degré zéro de l'écriture, Editions Points, 2005, Paris, p.64

⁴ Trabant, J., Du génie aux gènes des langues In : Et le génie des langues ? [en ligne]. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2000 §10

⁵ Humboldt, cité par Trabant, J., Du génie aux gènes des langues In : Et le génie des langues ? [en ligne]. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2000, §18

⁶ Bouhours D., Entretiens d'Ariste et d'Eugène, Paris, 1671, p:42

Une première partie va reprendre l'évolution de la notion de « génie » et les représentations qu'il le caractérise en France, une seconde partie confrontera la notion par rapport à l'usage de la langue dans la littérature et enfin une dernière partie placera le « génie » français face à l'écriture francophone.

I. Le « génie » du français, qu'est ce que c'est?

A. La langue d'une nation

D'après la conception idéaliste de Humboldt, le « génie » amène à penser la langue par rapport à une territoire. Ainsi, selon Eugène dans *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène* de Dominique Bouhours, la langue est non seulement « polie et parfaite » mais elle a également la capacité de représenter l'autorité souveraine de la France⁷ caractérisée par sa grandeur et sa beauté⁸. La dimension impérialiste est nettement visible et rejoint effectivement celle de Humboldt qui souligne la « relation dialectique » qu'entretiennent les langues et les nations. Ainsi l'identité nationale est soutenue par les émanations de la langue et à l'inverse « l'esprit des peuples » a permis de forger la faculté d'une langue à former de façon singulière une conception de leur esprit. Rivarol dans son célèbre discours sur l'universalité affirme en 1783 que l'« on voit combien le caractère de la nation influait sur elle [la langue].

Lors de la révolution française, l'idée de langue nationale va naître et les discours des autorités politiques vont « fonder le mythe du "génie" de la langue nationale » en recommandant la défense de la langue comme nation¹¹. Enfin, en France c'est en partie la littérature qui sera le vecteur de cette représentation. En effet comme le souligne Pierre Lepape dans *Le pays de la littérature*, « nulle part ailleurs la langue n'y est une affaire d'Etat, au point qu'un modeste débarbouillage de ses usages orthographiques suscite des débats parlementaires de guerre civile ; nulle part ailleurs la littérature fait ainsi corps avec le sentiment de l'identité nationale. ».

Ainsi la notion de « génie » renvoie à une certaine idéologie de l'esthétique linguistique dans la mesure où il caractérise les qualités exceptionnelles offertes par la langue pour représenter et défendre l'identité de la nation qui la parle. La force de cette représentation de la langue n'existe que par sa comparaison aux autres langues et son caractère universel semble évident.

^{7 «} Que doit faire prefentement pour vne langue polie & parfaite, la grandeur d'vn Monarque comme le notre qui reünit en la pertonne le bonheur de Charles-Quint , & le merite de François I. », *ibid.*, p.39

^{8 «} vne veritable reine » *ibid.*, p.42

⁹ Badiou-Monferran C. et Lombardero E., *Cours 2: Le berceau allemand de la stylistique*, Université Paris Sorbonne Nouvelle, 2021-2022, p.4

¹⁰ Rivarol de, A, De l'universalité de la langue française, Discours qui a remporté le Prix de l'Académie de Berlin, 1784, 840

¹¹ Bertrand S., Wittman J.-M. (dir.), *Le nationalisme en littérature (II): le « génie de la langue française»*, édition Peter Lang, Bruxelles, 2020

B. Des « structures imaginaires» ¹² du « génie » de la langue française à son universalité

La clarté caractéristique du style français dû, d'une part à l'ordre des mots dit « ordre naturel »¹³ par Bouhours ou « ordre direct »¹⁴ par Rivarol, et d'autre part, à la simplicité de ses expressions (l'absence « d'ornements excessif »¹⁵, l'absence de métaphore¹⁶ ou des procédés plus juste¹⁷) a permis à la langue française de rayonner en dehors de ses frontières. Cependant, ces structures sont imaginaires dans la mesure où les grammairiens et théoriciens de l'époque sont influencés par le rêve d'une langue parfaite et construisent donc davantage un mythe qu'un raisonnement scientifique (Siouffi, 2011). Cette posture idéologique amène à penser la langue française comme langue universelle:

« Le tems femble être venu de dire le Monde Français, comme autrefois le Monde Romain ; & la Philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par des Maîtres qui ont tant d'intérêt à les isoler, se réjouit maintenant de les voir, d'un bout de la terre à l'autre, se former en République sous la domination d'une même Langue. Spectacle digne d'elle, que cet uniforme & paissible empire des Lettres qui s'étend sur la variété des Peuples, & qui, plus durable & plus fort que celui des armes, s'accroît également des fruits de la paix & des ravages de la guerre!»¹⁸

Ainsi son usage hors de ses frontières est porté par une représentation dite « spéculative» reposant sur des « arguments internes» ou des arrangements politiques (Siouffi, 2010) et non sur des faits historiques vérifiés. Ce doxa hégémonique sur la langue française est donc à saisir depuis le concept d'*idéologème* (notion de J. Kristeva, 1968 dit de l'universalité de la langue par Siouffi, 2010) dans la mesure où il est l'articulation de discours par rapport aux « textes de la société et de l'histoire » ¹⁹.

La notion de « génie » devant attester de l'universalité du français est donc davantage la représentation culturelle et politique d'une langue qu'une compétence linguistique ou esthétique d'un peuple.

¹² Siouffi G., Le « Génie de la langue française » : études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique, Paris, Champion, 2010, 520 p.

¹³ Bouhours D., Entretiens d'Ariste et d'Eugène, Paris, 1671, p. 58

¹⁴ Rivarol de, A, *De l'universalité de la langue française*, Discours qui a remporté le Prix de l'Académie de Berlin, 1784, §58

¹⁵ Bouhours D., Entretiens d'Ariste et d'Eugène, Paris, 1671, p:55

^{16 «} L'homme le plus dépourvu d'imagination, ne parle pas longtemps sans tomber dans la métaphore. Or, c'est ce style métaphorique qui porte un germe de corruption », Rivarol de, A, *De l'universalité de la langue française*, Discours qui a remporté le Prix de l'Académie de Berlin, 1784, §70

¹⁷ « la délicatesse des procédés amène celle des propos ; les métaphores sont plus justes, les comparaisons plus nobles, les plaisanteries plus fines», ibid., §41

¹⁸ Rivarol, De l'Universalité de la langue française, 1784

¹⁹ Barthes, R., « théorie du texte », Encyclopædia Universalis [en ligne], 1974

II. La « force massive de la langue [française] »²⁰ contre la littérarité²¹ ?

A. De l'esthétisme

Le « génie » du français qui se veut comme on l'a vu être une langue claire, une langue de la raison, peut-il être la langue de l'écrivain ? Car si être écrivain c'est « met[tre] volontairement [le langage] au service de l'expression du beau »²² alors l'ordre naturel de la langue ne risque-t-il pas de manquer de littérarité ? C'est donc depuis cette problématique que se développe la littérature classique, un courant littéraire normatif qui souhaite, grâce aux caractéristiques de la langue française, tendre vers une expression parfaite:

« Il était de coutume d'affirmer que la langue française avait alors atteint un point de perfection qui avait fait de la prose un moyen d'expression limpide, rationnel et concis »²³

Et ainsi en 1958, Gaston Gallimard peut dire : « Contente-toi d'un style clair, correct, dépouillé, qui n'attire pas l'œil »²⁴; Le « génie » du français devient un « style "qualité france" »²⁵ et est associé à une démarche esthétique plus qu'à des propriétés linguistiques. Charles Bally différencie également le style de la langue littéraire de celui de la langue ordinaire au vu des ses caractéristiques notamment sociales et collectives qui en fait la garante d'une culture et d'une bonne éducation (Cogard, 2009). Et à ce sujet, Renée Balibar souligne l'importance du mécanisme instauré par l'école pour entretenir le « génie » du français en commentant l'apprentissage de la fable du Corbeau et du Renard de La Fontaine:

« En même temps qu'ils s'initient à l'ordre normal des mots en français, ils s'initient à la fiction qui rend le français porteur des traces de l'ordre des mots dans une autre langue» puis ajoute « Absolument expressifs, expressif de la langue française, pour l'unique raison que l'ordre normal, projeté dans l'imaginaire, se fait désirer »²⁶

Ainsi la « force massive de la langue » qui s'oppose à l'énergie de l'individu est constituée chez Bally d'« une forme cristallisé d'expression qu'une communauté impose, à une époque donnée, comme norme haute de la langue » et chez Roland Barthes d'« forme d'expression plus ou moins figées, plus

²⁰ Karabétian (2000), p:36

²¹ Jakobson, « L'objet de la science de la littérature n'est pas la littérature mais la littérarité, c'est-à-dire ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire.» La nouvelle poésie russe, 1921, repris dans *Questions de poétique*, Seuil, coll. Poétique, 1973 : 15

²² Bally, C., Traité de stylistique française, p:29

²³ Du Colombier P., Peyre H., « Classicisme », Encyclopædia Universalis [en ligne], 2022

²⁴ Cité dans Charles Bruneau, Petite Histoire de la langue française, t. II, Armand Colin, 1958, p. 321.

²⁵ Philippe, G. (2013). Chapitre IV. Un style « qualité France » ?. Dans : , G. Philippe, *Le rêve du style parfait* (pp. 93-118). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

²⁶ Balibar, R., L'institution du français, presse universitaire de france, 1985, p:359

ou moins imposé par la tradition et par l'époque dans laquelle se situe l'écrivain »²⁷. Mais alors que l'un commente la langue littéraire, l'autre parle de l'écriture.

B. « Les expériences au long des siècles»²⁸

En effet, le « génie » étant à la fois une notion clé du 17e et 18e siècle pour parler de « ce je ne sais quoi » qui caractérise la qualité de certaines œuvres littéraires, c'est aussi une notion contemporaine dans la mesure où elle renvoie à la temporalité de la singularité des écrivains. Ainsi ce terme représente une histoire littéraire qui qualifie davantage les écrivains pour leur impact dans la littérature par rapport à une époque que des compétences purement linguistiques ou stylistiques. Le « génie » renvoie donc à une expérience de l'écriture, à « cette pratique » pour reprendre le terme de Mikel Dufrenne qui rend l'œuvre singulière par rapport à d'autres œuvres. La clarté n'est donc plus le critère pour être un « génie » du français, il y a également la capacité « à conjuguer tradition et invention » 30.

Ainsi, comme « La langue [qui] ne se forme pas sans activité parlante », l'écrivain ne devient pas sans expérience. En confrontant ces deux notions, Assia Djebar lors de son discours de réception à l'Académie française, aborde la notion de « génie » (« la langue d'écriture semble les mouvoir, eux, en citoyens du monde »³¹). Le processus dynamique décrit par Humboldt pour qualifier la langue sous le terme d'*energeia* est donc le même qui qualifie l'écriture dont la pratique permet de faire varier les usage du français:

« Réapprenant à voir, désirant transmettre dans une forme presque virgilienne, ce réel, j'ai retrouvé une unité intérieure, grâce à cette parole préservée de mes sœurs, à leur pudeur qui ne se sait pas, si bien que le son d'origine s'est mis à fermenter au cœur même du français de mon écriture. Ainsi armée ou réconciliée, j'ai pris tout à fait le large.»³²

C'est la prise en considération de l'écrivain comme sujet parlant qui amène à penser le « génie » du français comme un « sujet créateur » ³³ emprunt de la connaissance du monde. Par conséquent, l'usage de la langue par les écrivains déplace le concept de « génie » d'une langue vers un « génie » du langage.

²⁷ Cogard, K, Introduction à la stylistique, Champs Université, Flammarion, Paris, 2009, p:32

²⁸ Karabétian (2000), p:36

²⁹ Dufrenne, M., « STYLE », Encyclopædia Universalis [en ligne], 2021. URL :http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/style/

³⁰ ibid.

^{31 «} Pour ces deux génies, le mystique andalou, et le sceptique inventeur de la sociologie, la langue d'écriture semble les mouvoir, eux, en citoyens du monde qui. préférèrent s'exiler de leur terre, plutôt que de leur écriture.», Djebar, A., Discours de réception, et réponse de Pierre-Jean Rémy | Académie française, 2006

³² Djebar, A., Discours de réception, et réponse de Pierre-Jean Rémy | Académie française, 2006

³³ Cassirer, Journal de Psychologie, 1933, p. 18-44. (trad. de P. Guillaume, Le Seuil)

III. Le « génie » des écrivains francophone comme « observatoire» d'une langue divisée

A. L'unification de la linguistique et du littéraire: le français hors des frontières

L'approche de Vossler permet de reconsidérer la notion de « génie » du français par rapport à l'écrivain de langue française. En effet son approche linguistique des écritures littéraires permet de dégager « une stylistique des imaginaires langagiers dans la littérature »³⁴. Ainsi la prise en compte de la visée intentionnelle de l'écrivain de langue française permet de dégager « les marques du *génie* des époques ou des peuples »³⁵. L'écriture porte les marques des « phénomènes irréguliers » d'un écrivain pleinement conscient des ressources linguistiques mises à disposition par la langue française. Ces « variations significatives » que Spitzer relève dans son étude sur la langue de Racine sont des « formes qui sont progressivement atténuées et modérées jusqu'à donner naissance au style classique »³⁶. La singularité de l'écrivain peut se « résorb[er] dans la langue commune »³⁷. Le « génie » devient du « génie » du français dans la mesure ou l'analyse de l'usage qu'il est fait de la langue par l'écrivain permet de lire une conception du monde. A ce sujet, Anne Régent-Susini dira du travail de Spitzer qu'il « entend caractériser l'écriture racinienne per se, et à travers elle la *Weltanschauung* d'une époque et d'une culture ; autrement dit, il entend se placer au plan extra-scénique et s'attacher à la voix de Racine, représentant emblématique du "classicisme".»³⁸

Le « génie » du français peut être qualifié de *translocal*³⁹ selon le néologisme d'Arjun Appadurai car il ne se caractérise plus par son appartenance à une nation, un territoire mais par la multiplicité des cultures qui le réinvestissent. Pourrions-nous donc aujourd'hui parler de « génie » francophone ? Le discours du président de la république à l'institut de France pour la stratégie sur la langue française va dans ce sens car son discours présente toutes les perspectives émancipatrices offertes par la production littéraire dont la langue en est l'instrument; une véritable *energeia* d'inspiration étrangère (« explosion artistique et littéraire », « élan vers la liberté ») qui a amené la langue française à devenir francophonie. C'est donc la prise en compte de « la diversité des usages» « investie par une expérience différente » de locuteurs polyglottes notamment, qui enrichit plus le regard français que la langue⁴⁰. Ainsi la notion de « génie » s'est quelque peu transposée du sujet parlant au sujet parlé. La

³⁴ Badiou-Monferran C. et Lombardero E., *Cours 2: Le berceau allemand de la stylistique*, Université Paris Sorbonne Nouvelle, 2021-2022, p.7

³⁵ Starobinski, J., Léo Spitzer et lecture stylistique, préface de Etudes de style, Léo Spitzer, Gallimard, 1980

³⁶ Spitzer, L., L'effet de sourdine dans le style classique : Racine, 1931, p:73

³⁷ Starobinski, J., Léo Spitzer et lecture stylistique, préface de *Etudes de style*, Léo Spitzer, Gallimard, 1980, p:

³⁸ Régent-Susini, A., « Quand dire, c'est taire ? L' "effet de sourdine" racinien, stylistique et / ou rhétorique », Exercices de rhétorique [En ligne], 1 | 2013

³⁹ Appadurai, A., Après le colonialisme, Les conséquences de la globalisation, Payot, 2015

⁴⁰ Macron, E., Président de la république, Transcription du discours du président de la république à l'institut de France pour la stratégie sur la langue française, 2018, p:2

force créatrice est associée désormais non plus à la capacité linguistique qui se veut finalement assez normative⁴¹ mais à une faculté descriptive:

« La langue française dit le monde [...] . Elle en décrit la moindre facette, elle en énonce les aspérités, elle en creuse les conflits, elle en raconte toutes les histoires, elle en tisse le récit entre des individus que séparent des océans, des déserts, des traditions et qui dans le creuset de la langue française se retrouvent et se comprennent. »⁴²

B. Langue légitime et francophonie

Ce nouveau « génie » francophone ne semble pourtant pas si facile à établir. En effet, la langue française riche d'une histoire institutionnelle et d'une dimension nationale, fait que les phénomènes plurilinguistiques « lui demeurent subordonnés »⁴³. En témoigne le discours du président qui sous l'exhaustivité des preuves assurant de l'importance des influences hétéroclites cherche à dissocier la langue du pays et ainsi à se défaire d'un passé individualiste ⁴⁴; L'histoire coloniale de la France n'est donc pas étrangère à cette dispersion de la langue dans le monde et n'est pas si lointaine. Assia Djebar en témoigne « le monolinguisme français, institué en Algérie coloniale, tendant à dévaluer nos langues maternelles, nous poussa encore davantage à la quête des origines. » ⁴⁵. Au-delà des hostilités qu'il peut y avoir à utiliser une langue si récemment encore impérialiste, la promotion du « génie » francophone de la littérature conserve paradoxalement une dimension économique et politique. ⁴⁶ En effet, assumant son caractère hégémonique, la francophonie se sert du « génie » francophone pour construire un imaginaire langagier témoignant d'une alliance et d'intérêts communs ⁴⁷:

« c'est montrer que le français se construit dans ce passage, dans ce plurilinguisme, dans cette capacité à parler la langue de l'autre, y compris lorsque c'est la langue devenue dominante, parfois à visée hégémonique, dans le monde des affaires, mais aussi pour ramener ceux qui

^{41 «} Il y a dans le rapport à une langue le rapport à une autorité, elle a ses règles et une langue permet des libertés, vous en êtes pour nombre d'entre vous de merveilleux visages, mais elle n'existe pas si d'abord on n'accepte pas de se soumettre à ses règles, si on n'accepte pas son autorité première, les usages que d'autres femmes et hommes en ont fait et qui s'est progressivement sédimenté, dont on peut retracer l'histoire ou se perdre dans ses rais. » Macron, E., Président de la république, Transcription du discours du président de la république à l'institut de France pour la stratégie sur la langue française, 2018, p:2 42 *ibid*.

⁴³ Balibar, R., L'institution du français, presse universitaire de france, 1985, p:14

^{44 «} ainsi choisi la langue française dit le monde et il faut la défaire des images qui ont fait qu'elle a pu un moment oublier de dire. » Macron, E., Président de la république, Transcription du discours du président de la république à l'institut de France pour la stratégie sur la langue française, 2018, p:1

⁴⁵ Djebar, A., Discours de réception, et réponse de Pierre-Jean Rémy | Académie française, 2006

^{46 «} Mais sur ce vaste forum mondial, il est un terrain que la Francophonie doit reconquérir, c'est celui de l'économie. » Macron, E., Président de la république, Transcription du discours du président de la république à l'institut de France pour la stratégie sur la langue française, 2018, p: 9

^{47«} Toute la stratégie européenne en matière d'aide publique au développement, de coopération s'articule sur et autour de cette Francophonie et le français est ce qui donne accès à une bonne partie du continent africain à des opportunités économiques tout autour du pourtour méditerranéen comme aucune autre langue. » *ibid.*, p: 9

parlent anglais à la langue française lorsqu'il faut parler des valeurs qui nous guident et du regard que nous portons sur la mondialisation. 48

De plus, la francophonie amène à un sentiment d'illégitimité au regard de la langue française. La domination normative et la puissance des valeurs que cette dernière véhiculait et pour laquelle se retrouve attaché l'idée de « génie » du français, à amener à faire naître chez les francophones non français un « sentiment d'insécurité linguistique et le sentiment de dépossession linguistique » ⁴⁹. Un rapport de domination s'exerce et fait naître une idée de qualité de la langue. Mais comme nous l'avons vu, l'essence d'une langue et sa qualité finalement tient davantage à ses pratiques et ses variations langagières que les écrivains peuvent transmettre et ainsi influencer les idéologies linguistiques:

« Les artistes, et plus particulièrement les écrivains, ont joué un rôle crucial dans la remise en question des modèles linguistiques et culturels hégémoniques au Canada Français surtout à partir des années 1960, et ont contribué à l'acceptation d'une grande variation linguistique par leur usage non ventionnel et parfois iconoclaste de leur matériau de base, la langue. »⁵⁰

⁴⁸ *ibid.*, p: 9

⁴⁹ Boudreau, A., A l'ombre de la langue légitime; L'Acadie dans la francophonie, Classiques Garnier, p: 45 50 ibid., p: 201

CONCLUSION

Le « génie » du français est un concept basé initialement sur une vision naturelle du langage associant peuple et langue que des études linguistiques ont tenté de justifier. Cependant ces discours portés par une conception idéaliste et réutilisés notamment par les institutions ont propagé dans les consciences un imaginaire langagier faisant de la langue française une structure expressive raisonnée et claire. Son usage par les écrivains a amené à déplacer l'idée de perfection moins sur les qualités d'une langue que sur son utilisation et qualifie la capacité de l'écrivain à transposer dans une écriture singulière son expérience du monde. Les éléments constitutifs de la notion de génie » du français (innée, nation, perfection, universalité) se sont donc substitués à l'expérience, la francophonie et la singularité ;

Finalement le style remplace désormais le terme de « génie » pour catégoriser les dispositions esthétiques et linguistiques de la littérature mais le génie reste dans la conscience collective cette supériorité spécifique du français à mieux exprimer que les autres langues des conditions contemporaines et alors seul l'influence de l'art peut émanciper un langage qui dans son face à face avec le langue accorde la norme à la réalité.

BIBLIOGRAPHIE

Appadurai, A., Après le colonialisme; Les conséquences de la globalisation, Payot, 2015

Badiou-Monferran, C. et Lombardero, E., Cours 2: Le berceau allemand de la stylistique, Université Paris Sorbonne Nouvelle, 2021-2022

Balibar, R., L'institution du français, Presse Universitaire de France, 1985

Bally, C., Traité de stylistique française, 1921

Barthes, R., Le degré zéro de l'écriture, Editions Points, 2005, Paris

Barthes, R., « Théorie du texte », Encyclopædia Universalis [en ligne], http://asl.univ-montp3.fr/e41slym/Barthes THEORIE DU TEXTE.pdf, 1974

Bertrand, S., Wittman J.-M. (dir.), Le nationalisme en littérature (II): le « génie de la langue française», édition Peter Lang, Bruxelles, 2020

Boudreau, A., A l'ombre de la langue légitime; L'Acadie dans la francophonie, Classiques Garnier

Bouhours, D., Entretiens d'Ariste et d'Eugène, Paris, 1671

Bruneau, C., Petite Histoire de la langue française, t. II, Armand Colin, 1958

Cassirer, Journal de Psychologie de 1933, p. 18-44. (trad. de P. Guillaume, Le Seuil)

Cogard, K, Introduction à la stylistique, Champs Université, Flammarion, Paris, 2009

Djebar, A., Discours de réception, et réponse de Pierre-Jean Rémy | Académie française, 2006

Du Colombier P., Peyre H., « Classicisme », Encyclopædia Universalis [en ligne], 2022

Dufrenne, M., « STYLE », Encyclopædia Universalis [en ligne], 2021. URL : http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/style/

Jakobson, La nouvelle poésie russe, 1921, repris dans Questions de poétique, Seuil, coll. Poétique, 1973 : 15

Karabétian (2000), p:36

Macron, E., Président de la république, *Transcription du discours du président de la république à l'institut de France pour la stratégie sur la langue française*, 2018

Philippe, G., « Chapitre IV. Un style « qualité France » ?. » Dans : G. Philippe, *Le rêve du style parfait* (pp. 93-118). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2013

Régent-Susini, A., « Quand dire, c'est taire ? L'« effet de sourdine » racinien, stylistique et / ou rhétorique », Exercices de rhétorique, $1\mid 2013$

Rivarol de, A, De l'universalité de la langue française, Discours qui a remporté le Prix de l'Académie de Berlin, 1784

Siouffi, G., Le « Génie de la langue française » : études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique, Paris, Champion, 2010, 520 p.

Spitzer, L., L'effet de sourdine dans le style classique : Racine, 1931

Starobinski, J., « Léo Spitzer et lecture stylistique », préface de *Etudes de style*, Léo Spitzer, Gallimard, 1980

Trabant, J., Du génie aux gènes des langues In : Et le génie des langues ? [en ligne]. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2000